## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL COMTÉ DE SAINT-MAURICE

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016

Séance extraordinaire tenue le 17<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2016 à 19 heures à la salle des assemblées publiques, située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Deux (2) personnes assistaient à cette assemblée.

Sont présents monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Pierre Binette, conseiller, monsieur Daniel Duchemin, conseiller et madame Line Lecours, conseillère, formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Danny Roy est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

Un avis écrit a été signifié à tous les membres du conseil municipal lors du caucus du 3 novembre 2017. Cette assemblée est convoquée par les présentes par monsieur Luc Dostaler, maire pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, le 17<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2016 à 19 heures et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

## SITUATION FINANCIÈRE

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente un rapport sur la situation financière de notre municipalité.

Conformément à l'article 955 du Code municipal et à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, ce rapport traitera des sujets suivants :

- 1) Les états financiers de l'année 2015 et le dernier rapport du vérificateur;
- 2) Les indications préliminaires de l'année en cours;
- 3) Les grandes orientations de l'exercice 2017;
- 4) Dépôt de la liste des contrats;
- 5) Rémunération et allocation des élus.

## 1) LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2015 ET LE DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR :

#### RECETTES ET DÉPENSES

Les recettes et les dépenses du fonds d'administration, compte tenu des affectations, ont été respectivement de 5 669 608,00 \$ et 5 666 331,00 \$. Par conséquent, la Municipalité a réalisé en 2015 un résultat net (surplus) de 3 277,00 \$.

## **Surplus**

Au 31 décembre 2015, la Municipalité avait un surplus libre de 674 367,00 \$ qui s'explique comme suit :

Surplus au début de l'exercice	766 054,00 \$
Résultat net de l'exercice 2015 (surplus)	3 277,00 \$
TOTAL	769 331,00 \$
Affectation du surplus (année 2015)	(87 600,00 \$)
Affectation du surplus au fonds d'administration	(110 000,00 \$)
Affectation du surplus au fonds de roulement (augmentation)	(0,00 \$)
Affectation au Fonds Carrières et sablières (année 2015)	(90 121,00 \$)
Fonds de parcs et terrains de jeux (année 2015)	7 829,00 \$
Règlement fermé	0,00 \$
Variation de la réserve d'escompte	4 686,00 \$
Surplus libre au 31 décembre 2015	674 367,00 \$

#### SERVICE DE LA DETTE

Au 31 décembre 2015, l'endettement à long terme total net pour l'ensemble de la municipalité atteignait 5 328 553,00 \$ moins les subventions applicables (1 312 205,00 \$) qui représentaient un taux d'endettement per capita (population 5 684) de 706,61 \$.

#### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Les montants prévus à ce programme au 31 décembre 2015 étaient :

- ❖ 616 100,00 \$ pour l'année 2016
- \* 273 000,00 \$ pour l'année 2017
- ❖ 273 000,00 \$ pour l'année 2018

#### RAPPORT ANNUEL DES VÉRIFICATEURS

Le rapport annuel des vérificateurs a été émis sans restriction et stipule, entre autres, que les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2015 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec.

## 2) LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DE L'ANNÉE EN COURS :

Un budget d'opération de l'ordre de 5 587 765,00 \$ pour l'année 2016 a été adopté le 17 décembre 2015. L'analyse des résultats d'opération, jusqu'à ce jour, nous permet de croire que nous devrions terminer l'année avec un surplus d'environ 100 000,00 \$.

#### FAITS SAILLANTS ANNÉE 2016

- Surdimensionnement de la conduite d'aqueduc de la rue Jourdain;
- Pavage de la rue Jourdain;
- Pavage de la rue des Lobélies;
- Pavage rue des Bégonias et des Géraniums;
- Émondage rue Principale (phase 1);
- Implantation de lumières de rues au DEL;
- Achat d'un camion;
- Pavage à l'arrière du Centre municipal des loisirs;
- Aménagement du bâtiment socio-communautaire;
- Finalisation de l'aménagement du parc urbain près du Centre Jacques Gauthier avec la collaboration de la Caisse populaire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel;
- Construction de 25 nouvelles résidences;
- Remplacement et amélioration de mobiliers dans les parcs;
- ❖ Les membres du conseil municipal se sont aussi impliqués activement dans des organismes régionaux tels que : RGMRM, CSP, Réseau loisirs des Chenaux, TAC des Chenaux;
- La Municipalité poursuit ses efforts afin de maintenir et bonifier son accréditation « Municipalité Amie des enfants »;
- Maintien du support au comité de Mont-Carmel en fête;
- ❖ Implication et engagement pour la Coopérative jeunesse de services;
- Maintien de l'attestation de conformité selon les normes de l'ACQ pour le Camp de jour;

À toutes ces activités, s'ajoute l'entretien normal des bâtisses, des rues, des patinoires, des terrains de jeux, du réseau d'aqueduc et du réseau d'éclairage.

# FONDS DE ROULEMENT

#### Au 31 décembre 2016

Capital autorisé	500 000,00 \$
Capital engagé	436 990,00 \$
Solde disponible	63 010,00 \$

## Service de la dette

Solde au 31 décembre 2015	5 328 553,00 \$
Remboursement en 2016 (taxe à l'ensemble et part gouvernementale)	(565 403,00 \$)
Remboursement fonds de roulement 2016	(123 785,00 \$)
Emprunts contractés durant l'année	
Emprunt au fonds de roulement	137 150,00 \$
Dette répartie sur l'ensemble	4 776 515,00 \$
Subventions applicables (règlement 575)	(463 500,00 \$)
Subventions applicables (PRECO) (679)	(145 520,00 \$)
Subventions applicables (PRECO) (690)	(205 611,00 \$)
Subventions applicables (règlement 683)	(235 900,00 \$)
SOLDE DE LA DETTE RÉPARTIE SUR L'ENSEMBLE AU 31 DÉCEMBRE 2016	<u>3 725 984,00 \$</u>
Endettement per capita:	

655.52 \$

2015:

2016:

706.61 \$

2014:

748,53 \$

#### Remboursement de la dette sur l'ensemble (sans part gouvernementale) en 2016

**Capital**: 490 576,00 \$ 134 957,00 \$ TOTAL: 625 533,00 \$ Intérêt :

Ce montant représente 11,19 % du budget total. (En 2015, il était de 11,34 %)

#### MONTANTS OBTENUS OU À RECEVOIR NON PRÉVUS AU BUDGET 2016 :

Subvention MTMDET député provincial	25 000,00 \$
Subvention pour achat de livres (ministère de la Culture et des Communications)	32 200,00 \$*
TOTAL	57 200,00 \$
10 110	ε. 200,00 φ

<sup>\*</sup> montant 2015

#### **ORIENTATIONS POUR L'EXERCICE 2017:** 3)

- \* Effectuer un suivi rigoureux des finances municipales afin de limiter l'accroissement des dépenses;
- Supporter le comité de mobilisation pour l'agrandissement de l'école;
- Terminer la réfection du centre socio-communautaire et poursuivre l'amélioration des bâtiments municipaux;
- Travailler activement dans le dossier des supra-locaux;
- Effectuer un investissement majeur sur le réseau routier et d'aqueduc.

## **DÉPÔT LISTE DES CONTRATS:**

Comme l'exige l'article 955 du Code municipal, je dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000,00 \$ que la Municipalité a conclu depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2015 jusqu'au 31 octobre 2016 ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec une même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. (en annexe).

## RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS:

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus, voici pour 2016, sous forme de tableau, la rémunération et l'allocation de dépenses que les membres du conseil reçoivent annuellement de la Municipalité ou d'un organisme supra municipal.

Organisme	Fonction	Rémunération	Allocation de Dépenses	TOTAL
Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	M.R.C.	5 479,00 \$	2 739,00 \$	8 218,00 \$
	RGMRM	6 360,00 \$	3 180,00 \$	9 540,00 \$
	Maire	20 089,00 \$	10 045,00 \$	30 134,00 \$
	Conseiller	6 697,00 \$	3 353,00 \$	10 050,00 \$

## 6) CONCLUSION:

Prévisions pour la fin de l'exercice 2016 :

Malgré que nous ayons dû faire des dépassements de coûts dans certains postes, *nous anticipons de terminer l'année avec un surplus d'environ 100 000,00* \$.

## Luc Dostaler, maire

Le 17 novembre 2016

# LEVÉE DE LA SÉANCE 2016-11-178

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Duchemin, appuyé par madame la conseillère Line Lecours, il est résolu unanimement que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 19 h 45.

		Adoptée.
S/		S/
	Maire	Directeur générale et secrétaire-trésorier